

Comité consultatif des services aux élèves handicapés ou aux élèves en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (CCSEHDAA)

Lundi 18 mars 2024 à 19 h

Local 3050

Situé au 341, rue Principale Nord, 3^e étage

Présences :

Parents :

- ☒ Barbe, Charlène
- ☐ Bisson, Diane
- ☐ Castonguay, Stéphanie
- ☒ Desjardins, Mélanie
- ☒ Doucet-Fournier, Joanie
- ☐ Guillemette, Betty
- ☒ Létourneau, Mélanie
- ☒ Vermette, Audrey

Directions et soutien :

- ☒ Carignan, Stéphanie
- ☐ Normand, Valérie
- ☒ Saumure, Anik

Personnel enseignant et professionnel :

- ☒ Boilard, Pascale
- ☐ Boucher, Joanie
- ☒ Jobin, Agathe
- ☒ Guillaume Dubé, organismes

Invité :

- ☒ Isabelle Doyon

COMPTE RENDU

1. Mot de bienvenue :

Madame Anik Saumure débute la rencontre à 19 h. Elle souhaite la bienvenue à tous. Madame Charlène Barbe souhaite la bienvenue aux membres.

2. Lecture et adoption de l'ordre du jour :

Madame Charlène Barbe fait la lecture de l'ordre du jour, qui est proposé par madame Pascale Boilard et madame Joanie Doucet-Fournier et unanimement résolu.

3. Lecture et adoption du compte rendu de la rencontre du 29 janvier 2024 :

L'adoption du compte rendu est proposée par madame Pascale Boilard et monsieur Guillaume Dubé et unanimement résolue.

4. Intervention du public :

Aucune intervention du public

5. Correspondances :

- 5.1 ITA : Anik veut s'assurer que les parents ont reçu le courriel concernant l'Institut des troubles d'apprentissage. Ils ont accès aux contenus jusqu'au 30 juin 2024.

6. Suivi du comité de parents :

La représentante est absente, nous n'avons donc pas de compte rendu. Madame Charlène Barbe nous donne les grandes lignes qu'elle a eues lors de son conseil d'établissement.

- Les communications pour les cas de rougeole ;
- La PE additionnelle du 8 avril dû à l'éclipse solaire ;
- La proposition du calendrier scolaire qui sera officiel le 2 avril 2024.

7. Organisation scolaire : échange sur les forces et défis du CSSH

Madame Anik Saumure explique que, pour planifier l'organisation scolaire, le CSSH doit tenir compte de certains encadrements et processus, ainsi que des mesures de financement provenant du MEQ. Une consultation est aussi faite auprès des comités EHDA des écoles et du comité paritaire EHDA au niveau du centre de services scolaire. Elle explique les enjeux de pénurie du personnel et l'importance de faire autrement tout en assurant une prestation et une équité de service.

Les grands principes sur lesquels nous nous appuyons :

L'inclusion scolaire : présentation d'un vidéo sur [l'inclusion scolaire](#).

L'inclusion scolaire vise le développement des sentiments d'appartenance et d'acceptation des élèves ayant des besoins particuliers, ainsi que la mise en place de mesures de soutien favorisant l'apprentissage de ces élèves à l'intérieur de programmes réguliers. Une pédagogie inclusive se traduit notamment par une adaptation des approches dans le but de soutenir ces jeunes dans leur classe. Politique d'inclusion les services éducatifs, MEQ 2006

L'intégration scolaire

- *L'intégration scolaire désigne le fait qu'on place un élève ayant des besoins particuliers dans un environnement scolaire adapté à ses besoins, par exemple une classe spéciale dans une école régulière.*

La différenciation pédagogique :

- *La différenciation pédagogique vise la réussite éducative de tous les élèves. Elle s'actualise par l'entremise de l'enseignement, de l'apprentissage et de l'évaluation. Elle consiste à ajuster les interventions aux capacités, aux besoins et aux champs d'intérêt diversifiés d'élèves d'âges, d'origines, d'aptitudes et de savoir-faire hétérogènes, leur permettant ainsi de progresser de façon optimale dans le développement des compétences visées par le programme.*

L'approche non catégorielle :

- *Se préoccuper davantage du développement et de la pleine participation des élèves plutôt que de corriger ou de rééduquer.*
- *Favoriser l'éducation inclusive en encourageant une recherche de solutions collectives qui répondent aux besoins des élèves et en s'éloignant graduellement du modèle plus clinique ou médical, davantage centré sur l'évaluation diagnostique et catégorielle.*
- *Répondre aux besoins du plus grand nombre d'élèves.*

Le modèle d'intervention à 3 niveaux (Réponse à l'intervention RAI) :

- *La réponse à l'intervention (RAI) est une approche visant à procurer des interventions et un enseignement de grande qualité, adaptés aux besoins des élèves, en évaluant fréquemment leurs progrès en vue de pouvoir prendre des décisions relatives aux ajustements à apporter à l'enseignement ou aux buts [...] (National Association of State Directors of Special Education, 2006)*

Les enjeux dont nous devons nous préoccuper :

- Le besoin des élèves ;
- La pénurie de personnel ;
- L'immigration ;
- Le soutien et accompagnement du personnel ;
- La collaboration école-famille...

Qu'est-ce qui fonctionne bien au CSSH en lien avec les élèves HDAA?

- Ouverture d'engager d'autres professionnels (ex. : ergothérapie) ;
- L'accès dans les écoles aux personnels de soutien et professionnels ;
- Les classes d'enseignement adaptées ;
- La mobilisation à l'interne pour avoir des changements (ex. : les élèves ayant de troubles de comportement) ;
- Pour l'école alternative, de la souplesse, de la flexibilité ;
- L'offre de formation et l'accès aux formations payées par le CSSH ;
- Les différentes mesures de soutien offertes par le ministère ;
- Le retour d'appel d'un professionnel à la suite d'une évaluation (suivi personnalisé...) ;
- Les pistes de conseillances offertes aux parents par les professionnels à la suite d'une évaluation ;
- Les camps pédagogiques 4 ans, 5 ans, 1^{re} et 2^e années ;
- Les rencontres CAP pour les enseignants ;
- L'augmentation des heures pour le soutien...

Ce qui pourrait être amélioré pour favoriser la réussite et le bien-être de nos élèves?

- Avoir davantage de temps pour suivre des formations, faire des rencontres CAP ;
- La collaboration avec le CISSAT ;
- Tenir compte des besoins des élèves, même dans les petits milieux ;
- Mettre un plafond de service ;
- Tenir compte aussi de la distance en plus du nombre d'élèves (surtout pour les professionnels, enseignante-ortho...) ;
- Prioriser les élèves à défi pour la maternelle 4 ans ;
- Mettre en place des classes flexibles, davantage de plein air ;
- Enseigner autrement, faire autrement ;
- Mettre en place des CoP pour les soutiens et autres membres du personnel non enseignant ;
- Présence plus accrue des parents dans nos écoles ;

- Repenser aux calendriers scolaires en lien avec les données (ex. : éviter la glissade de l'été...) ;
- Mettre des jours scolaires fixes et mettre une journée fixe (ex. : vendredi pour libération...) ;
- Avoir un parcours plus souple pour les élèves du secondaire (que les élèves puissent développer leurs forces qui ne sont pas nécessairement académiques) ;
- La transition primaire-secondaire...

Anik va partager ces idées avec ses collègues directions et nous rapportera l'organisation scolaire 2024-2025.

8. Autres sujets :

Madame Charlène Barbe ramène le point « Capsules » du comité EHDAA du 27 novembre 2023.

Cette idée de projet a été reportée à l'année prochaine, car Éric Forget enseigne et qu'Alexandra Lamoureux a besoin de lui pour monter les capsules. Il va y avoir un sous-comité de former l'an prochain afin de travailler le tout avec Alexandra Lamoureux et Éric Forget.

9. Calendrier des rencontres :

Prochaine rencontre : 13 mai 2024, local 3050 à 19 h.

Anik pourrait inviter Johanne Godbout en lien avec le nouveau site web lors de la rencontre du mois de mai.

Elle va aussi nous présenter les mesures et l'attribution des budgets.

Une rencontre sur les outils technologiques serait souhaitée en début d'année scolaire : les orientations, les enjeux...

10. Levée de l'assemblée :

L'assemblée est levée à 20 h 17 par madame Stéphanie Carignan.

Madame Stéphanie Carignan
Secrétaire d'assemblée